

## Coupes de l'Hérault 2016

### Coupe Pierre Lecler, Trophée Marc Exbrayat, Coupe Féminine

#### Règlement des coupes

Art. 1 - Tarif d'inscription :

- coupe Lecler et Exbrayat : 10 € par équipe
- coupe Féminine : gratuit.

Art. 2 - Principe : tirage au sort intégral pour chaque tour et élimination directe.

Toutefois, si le nombre d'équipes engagées dans une coupe est très faible, une phase préliminaire (avec plus de rencontres) peut être proposée pour désigner les deux équipes finalistes. (comme cela a été fait pour la Coupe Féminine 2015).

Art. 3 - Nombre de joueurs par équipe :

- coupe Lecler et Exbrayat : 4 joueurs
- coupe Féminine : 2 joueuses.

Art. 4 - Nombre de points maximal de chacun des joueurs de l'équipe :

- coupe Lecler : 1299 pts
- trophée Exbrayat : 1699 pts
- coupe Féminine : 1200 pts.

Les points pris en compte sont ceux de début de phase 2 de la saison 2015/2016.

Art. 5 - Nombre de points maximal pour le total des joueurs de l'équipe :

- coupe Lecler : 4000 pts
- trophée Exbrayat : 5600 pts
- coupe Féminine : 1700 pts.

Art. 6 - Nombre d'équipes par club : pas de limites.

Art. 7 - Composition des équipes :

- coupe Lecler et Exbrayat : 4 joueurs répartis en 2 groupes de 2 joueurs; les 2 joueurs les mieux classés jouent dans le 1<sup>er</sup> groupe (AB ou WX); 4 simples et 1 double dans chaque groupe (soit 10 matchs au total);
- coupe Féminine : 2 joueuses; 4 simples et 1 double (soit 5 matchs au total).

Art. 8 - Restrictions pour les joueurs composant une équipe :

- les joueurs d'une équipe peuvent être renouvelés lors des différents tours de la compétition, mais il est interdit à un même joueur :
  - . de participer à 2 coupes différentes,
  - . de participer à une même coupe dans 2 équipes différentes;
- 1 seul étranger, 1 seul muté autorisé par équipe;
- 1 joueuse féminine autorisée par équipe en Exbrayat et Lecler;
- catégorie des joueurs :
  - . coupe Lecler et Exbrayat : cadets et juniors autorisés;
  - . coupe Féminine : minimes, cadettes et juniors autorisées.

Art. 9 - Application des règlements FFTT; le coefficient 0,5 est appliqué pour le calcul des points de classement.

Art. 10 - Déroulement des rencontres : les rencontres se déroulent jusqu'à leur terme (pas d'arrêt au score acquis).

Art. 11 - Départage des équipes en cas de match nul : les équipes sont départagées selon les critères suivants (dans cet ordre) :

1. set-average
2. point-average
3. équipe la "moins bien classée" (total des points de l'ensemble des joueurs de l'équipe le plus faible).

# Déroulement des coupes

## Tirage au sort

- Un tirage au sort détermine, pour chaque tour, les rencontres et le lieu des rencontres.
- Le tirage au sort est intégral, ce qui peut conduire à des rencontres entre 2 équipes d'un même club au sein d'une même coupe.
- Les dates et lieux des tirages au sort seront communiqués pour chaque tour à l'ensemble des clubs participants.

## Calendrier

- Après la clôture des inscriptions, le calendrier des compétitions sera communiqué, avec, pour chaque tour, les dates limites avant lesquelles les rencontres devront être disputées.
  - Dans un délai de 4 jours après chaque tirage au sort, l'équipe qui reçoit doit proposer au moins 3 dates et horaires à l'équipe adverse, qui est tenue d'en choisir une dans un délai inférieur à 4 jours.
  - Chaque club devra communiquer le nom et les coordonnées d'un correspondant pour chacune de ses équipes.
  - Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine, ou le samedi, ou le dimanche.
- La convivialité et l'esprit sportif devant être la règle pour cette compétition, les clubs s'engagent à trouver le meilleur accord pour la date des rencontres.

**Tout club rencontrant des difficultés pour fixer la date d'une rencontre doit en aviser, sans attendre, le responsable de l'épreuve, Jean-Louis AUBRUN :**

Tél. : 06 86 73 30 31

Email : [coupesherault2013@orange.fr](mailto:coupesherault2013@orange.fr) (même adresse que les années précédentes)

## Résultats

Des feuilles de match spécifiques seront communiquées aux clubs participants.

A l'issue de la rencontre, l'équipe victorieuse doit :

- envoyer la feuille de match dans les meilleurs délais au secrétariat de la Ligue;
- communiquer le résultat de la rencontre au responsable de l'épreuve (de préférence par mail).

Tout litige sera arbitré par la Commission Sportive Départementale.

## Finales

**La date des finales sera communiquée dès le début des compétitions.**

Les finales des 3 coupes se dérouleront en même temps dans la salle du club qui aura été retenu (après appel à candidature) pour l'organisation de la manifestation.

Les clubs vainqueurs recevront pour une année, respectivement, la Coupe de l'Hérault Pierre Lecler, le Challenge Marc Exbrayat, la Coupe Féminine. Les joueurs de chaque équipe finaliste recevront des médailles.